



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation
08.12.2020

L'an deux mil vingt et le quatorze décembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu de "La Gare", sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, Maire.

N° 20/76

Présents : Mrs DONNEZ, BUONGIORNO, Mme LASSERRE, Mr CAYRE, Mme PAWLACZYK, Mr CENTELLES, Mme FONTANILLES-CRESPO, Mr SOULAGES, Mme BETTINI, Mr BENEZECH, Mme TEULIER, Mr MILANESE, Mme DELPOUX, Mr JALBY, Mme COUVREUR, Mrs GALINIÉ, DEMAZURE, Mmes GAVALDA, FARIZON, Mr SARDAINE, Mme VABRE, Mr MARIE, Mme MILIN, Mr SIRVEN.

Absents : Mme GHODBANE procuration à Mr JALBY
Mr MASSON procuration à Mr SIRVEN
Mr TAUZIN, excusé, Mr BALOUP, excusé, Mme RAINESON.

Secrétaire : Mr BUONGIORNO.

Objet de la délibération

**INDIVIDUALISATION
SUBVENTION DE
FONCTIONNEMENT
2020 AU C.C.A.S.**

Considérant que les crédits sont inscrits au budget principal 2020, article 65 7362 "subventions aux organismes publics – CCAS". Il est proposé d'individualiser la subvention de fonctionnement au Centre Communal d'Action Sociale.

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

DECIDE d'attribuer au Centre communal d'Action Sociale (CCAS) la subvention de fonctionnement inscrite au Budget primitif pour 2020 pour la somme de 55 000 € (cinquante-cinq mille euros).

Adopté à l'unanimité

Pour extrait conforme,
SAINT-JUERY, le 16 décembre 2020
David DONNEZ,
Maire,

